

Horaires et cours de la semaine

Vayikra DRACHOT DE CHABBAT HAGADOL

5 avril 2025 / 7 Nissan 5785 Allumage dès 18h47

Sortie: 20h56 Entrée: 19h49

PRESENCES DU RAV

Vendredi soir: Min'ha / Maariv

Samedi matin: Cha'harit Beth Yaacov

Samedi soir: Min'ha / Séouda Chlichit Maison Juive Dumas et Hekhal Haness

HORAIRES DES PRIERES		SYN BETH YAACOV	SYN DUMAS
Vendredi 4 avril	Chir Hachirim		19h00
	Min'ha suivi de Maariv	19h30	19h15
Samedi 5 avril	Cha'harit suivi d'un kiddouch offert par la famille de M. Marc Benaim		9h00
	Cha'harit à Beth Yaacov, en présence de Ray J. Toledano	9h30	
	Min'ha, Séouda Chlichit et cours (Chkia: 20h09) Séouda offerte à Beth Yaacov par la famille de Mme Eliane Meyer	19h30	18h15
	Maariv et Fin de Chabbat	20h56	20h56
Jeudi 10 avril	Jeûne des premiers nés	début 5h21	fin 20h54
	Cha'harit et Siyoum Massékhet		7h00
	Bédikat (recherche du) 'Hamets	dès 20h54	dès 20h54
Vendredi 11 avril	Dernier délai pour la vente de Hamets à 9h00		
Chabbat Hagadol	Brûler le Hamets	avant 11h49	avant 11h49
	Min'ha et Maariv	19h30	19h15
Semaine	Cha'harit	7h15 (lundi et jeudi)	7h00
	Cha'harit (dimanche et jours fériés)	8h00	8h00
	Min'ha suivi de Maariv du dimanche au vendredi		19հ30

COURS DE LA SEMAINE

Ce Chabbat, Drachot de Chabbat Hagadol *

Par Rav Mikhaël Benadmon

SYNAGOGUE BETH YAACOV

9h30 : Office de Cha'harit

11h15 : Cours

SYNAGOGUE AVENUE DUMAS

18h15 : Min'ha suivi de Arvit, suivi du Cours

SYNAGOGUE HEKHAL HANESS

19h15 : Min'ha suivi de Séouda Chlichit

19h45 : Cours suivi de Arvit

Par Ray Eric Ackermann

19h30: Syn. Beth Yaacov

« L'odeur des sacrifices serait-elle agréable à D.ieu ? »

En ligne

Cours Instagram

Rav Mikhaël Benadmon la minute du Rav

Cours Zoom

le lundi 7 avril à 20h00

Par

Rav Eric Ackermann Réunion 981.500.7804

Code CJ78QH

Cours hebdomadaire

Par Rav Mikhaël Benadmon

Mardi à 20h00

Annulé –Cérémonie de Yom HaShoah Syn. Hekhal Hand à la Salle des fêtes de Thônex à 19h30

Dimanche, 9h00 à 10h00

Syn. Maison Juive Dumas

Commence ta semaine ParAcha

Etude hebdomadaire de la Paracha de la

semaine

(Cha'harit à 8h00)

*Chabbat Hagadol tombe le vendredi 11 et samedi 12 avril mais les discours sont anticipés d'une semaine

nos membres

Mazal Tov à la famille de notre cher collègue et ami Ray Eric Ackermann et son épouse Esther, Chirly et Samuel pour le mariage de leur fils et frère Léo

à notre collègue et amie Caroline Guivante, directrice du Gan Yéladim, pour le décès de sa grand-mère Mme Rosette Dahan z'l. Condoléances

à la famille de M. Ouri Assouline z'I, décédé le 31 mars, époux de Mme Danièle Assouline et père de Rachel, David et Benjamin Assouline.

à la famille de Mme Paulette Cymbalista z'I, décédée le 31 mars, épouse de M. Norbert Cymbalista et mère de Mmes Eliane Meyer, Naomi

Misrahi et DC Cymbalista.

Kiddouch offert à la synagogue Dumas par M. Marc Benaim à la mémoire de M. Elie Eliyahou ben David et Yacoth z'l.

Séouda chlichit- à la synagogue Beth Yaacov par la famille de Mme Eliane Meyer à la mémoire de Mme Paulette Cymbalista z'l.



Commentaire

C'est la manière qui prévaut

Après l'édification du Tabernacle, c'est l'obligation des « Korbanot » (sacrifices) qui ouvre le troisième livre de la Torah. Nos Sages s'interrogent sur le sens des « Korbanot ». Que représente le sacrifice d'animaux pour D.ieu ? Na'hmanide estime que cette Mitzva trouve pleinement son sens dans le cadre d'une personne qui a fauté. Le rituel du sacrifice l'aide à repenser les étapes qui l'ont conduit dans ses égarements et permet de motiver sa Téchouva. Maïmonide souligne que se repentir n'est pas une Mitzva en soi. En revanche, si l'on souhaite se repentir, la Mitzva

incontournable est le « Vidouy », la confession.

Maïmonide soutient les trois étapes nécessaires et obligatoires de la Téchouva : Reconnaître sa faute - La regretter - Et ne plus recommencer.

Autrement dit, le sacrifice ne permet aucun pardon, s'il n'a été précédé de la Téchouva.

C'est dans cet état d'esprit que l'homme appose ses mains, qui ont contribué à la faute, sur la tête de l'animal, et qu'il récite le « Vidouy ».

Les « organes de pulsion » se consument ensuite sur l'Autel, l'invitant à repenser au feu des désirs. Le sang du sacrifice aspergé sur l'Autel, lui rappelle également que c'est le sien qui aurait dû être versé. Renforcé par cette forte prise de conscience, il peut alors cheminer dans un processus de pardon.

Toutefois, Rabbénou Ba'hyé demande : Tous les « Korbanot » ne sont pas forcément offerts après une faute, comme le Toda ou le Chelamim ?

Maïmonide répond : si la Torah nous enjoint d'offrir une catégorie précise d'animaux, c'est qu'ils étaient sacrés et vénérés par les peuples idolâtres. Lorsque nous les sacrifions, nous rejetons ainsi toute forme d'idolâtrie.

Na'hmanide objecte : comment comprendre alors les sacrifices de Noah ? Après le déluge, il n'y avait plus de peuple idolâtre encore en vie ? Noah et sa famille étaient bien les seuls survivants ?

Le Maharal de Prague explique qu'à travers le sacrifice, nous réalisons que la vie de l'animal est entre les mains de celui qui l'offre et ainsi, notre propre vie dépend également, à chaque instant, du Très-Haut.

La volonté de s'assujettir à Dieu nous maintient en vie et nous écarte de toute idolâtrie.

Le « Korbane » permet alors une « proximité » avec D.ieu. Mais il ne peut faire sens qu'à partir d'une Téchouva. C'est la raison pour laquelle les Prophètes se moquaient des Juifs qui croyaient que l'existence du Temple, et plus tard de la synagogue, les protégeait de toute épreuve... C'est le contraire qui est vrai. Ce sont nos conduites qui protègent nos synagogues.

C'est donc à nous de changer. Les pierres ne peuvent rien pour nous !

Aussi, le début de Vayikra souligne l'importance de la maîtrise de soi dans les actes, les paroles et les pensées. La Torah insiste sur la responsabilité morale de l'homme.

Dans le contexte de la Foi, la pensée est considérée comme un domaine où l'homme a un contrôle total, même si les résultats de ses actions dépendent de la Volonté du Ciel. Cela implique que l'intention et l'effort sont primordiaux, mais que la réussite des projets n'est pas entièrement sous le contrôle de l'homme. La persévérance et l'engagement dans l'action sont donc essentiels, car les résultats ne s'accomplissent pas automatiquement.

La Torah encourage une approche réfléchie et responsable de la vie, où chaque pensée et chaque effort sont essentiels. C'est le chemin qui prévaut.

Relisez les remontrances du Prophète Jérémie au chapitre 7 (Haftara de Tsav).

En somme, les Sages soulignent que la véritable liberté réside dans la capacité de l'homme à aligner ses pensées et ses actions avec des valeurs supérieures, tout en reconnaissant la dépendance à l'égard de la Providence.